



Le lundi 10 novembre 2008

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC

À une séance ordinaire du conseil municipal d'Ivry-sur-le-Lac, tenue le lundi 10 novembre 2008, à 19 heures 30, à l'Hôtel de ville, 601 chemin de la Gare, Ivry-sur-le-Lac, sous la présidence de monsieur le Maire Kenneth G. Hague, à laquelle sont présents madame la conseillère Raymonde Lefrançois et messieurs les conseillers Stéphane Pilon, Melvyn Hodes et Daniel Charette

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jean-Raymond Dufresne, est aussi présent.

Madame Claire R. Leduc et Monsieur Daniel S. Miller ont motivé leur absence.

1. Moment de réflexion

2. Présences et quorum

Monsieur le Maire, Kenneth G. Hague, ayant constaté le quorum, procède à l'ouverture de l'assemblée.

3. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution
2008-11-135

ATTENDU QUE

les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour de la présente assemblée;

ATTENDU QUE

les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par le conseiller Stéphane Pilon

Appuyé par le conseiller Daniel Charette

Et résolu unanimement :

QUE

l'ordre du jour soit accepté, tel que présenté.

Adoptée

Résolution
2008-11-136

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 octobre 2008

ATTENDU QUE

le directeur général a remis une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 octobre 2008, au plus tard la veille de l'assemblée à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquence il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par la conseillère Raymonde Lefrançois

Appuyé par le conseiller Daniel Charette

Et résolu unanimement :

QUE le procès verbal de l'assemblée régulière du 20 octobre 2008 soit accepté, tel que présenté.

Adoptée

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

Résolution
2008-11-137

5.1 Acceptation des chèques émis au 8 novembre 2008

Il est proposé par le conseiller Stéphane Pipon
Appuyé par la conseillère Raymonde Lefrançois
Et résolu unanimement :

QUE
la liste des chèques émis au 8 novembre 2008 au montant de 325 524,70 \$ soit approuvée.

Adoptée

Résolution
2008-11-138

5.2 Acceptation des comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Daniel S. Miller
Appuyé par le conseiller Melvyn Hodes
Et résolu unanimement :

QUE
la liste des comptes à payer, au montant de 136 453,07 \$ soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes.

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le fonds d'administration pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Jean-Raymond Dufresne
Le 10 novembre 2008

Adoptée

5.3 État préliminaire des activités financières au 31 octobre 2008

Le directeur général dépose aux membres du conseil municipal l'état des activités financières des revenus et des dépenses au 31 octobre 2008.

Résolution
2008-11-139

5.4 Transfert de crédits budgétaires

CONSIDÉRANT QUE
les crédits de certains postes budgétaires 2008 sont insuffisants pour couvrir certaines dépenses;

CONSIDÉRANT QU'
il est nécessaire de transférer des crédits d'un poste budgétaire à un autre;

Pour ces raisons,

Il est proposé par le conseiller Melvyn Hodes
Appuyé par la conseillère Raymonde Lefrançois
Et résolu unanimement :

QUE
le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à faire le transfert suivant :

De :
02-11000-454 Formation et perfect. - Conseil 700 \$
À :
02-19000-339 Avis public 700 \$

Adoptée

Résolution
2008-11-140

5.5 Embauche de madame Pierrette Cyr au poste de commis comptable / service à la clientèle

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu un grand nombre d'applications et que 9 candidates ont été invitées en entrevue;

ATTENDU QUE le comité de sélection, présidé par monsieur le Maire Kenneth G. Hague, a déposé son rapport au conseil municipal;

Il est proposé par la conseillère Raymonde Lefrançois
Appuyé par le conseiller Stéphane Pípon
Et résolu unanimement :

QUE la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac procède à l'embauche de madame Pierrette Cyr au poste de commis comptable / service à la clientèle, à compter du 18 novembre 2008.

QUE le Maire et le directeur général soient autorisés à signer un contrat d'une durée d'un an, pour et au nom de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac.

Adoptée

6. URBANISME

6.1 Rapport du service d'urbanisme du mois d'octobre 2008

L'inspecteur en bâtiment dépose aux membres du conseil municipal le registre des permis du service d'urbanisme pour le mois d'octobre 2008.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Dépôt du rapport de service de voirie pour le mois d'octobre 2008

L'inspecteur en bâtiment dépose aux membres du conseil municipal le registre des travaux de voirie effectués durant le mois d'octobre 2008.

7.2 Dépôt de l'étude de faisabilité visant à vérifier la possibilité de construire un carrefour giratoire à l'intersection des chemins Lac la Grise et de la Gare

Le directeur général dépose aux membres du conseil municipal le rapport « Étude de faisabilité – Carrefour giratoire » préparé par la firme Gilles Taché et associés inc., Ingénieurs-conseils. Ce rapport fait suite au mandat donné à cette firme (résolution numéro 2008-05-067) afin de déterminer la possibilité d'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection des chemins Lac la Grise et de la Gare.

8. Loisirs, Culture et Patrimoine

9. Environnement et santé

10. Varia

10.1 Dépôt de l'étude de faisabilité de l'aménagement du comble (2^e étage) de l'Hôtel de ville.

Le directeur général dépose aux membres du conseil municipal le rapport « Étude faisabilité – Aménagement de l'étage de l'Hôtel de ville » préparé par les firmes Gilles Taché et associés inc., Ingénieurs-conseils et L'Écuyer Lefaivre Architectes. Ce rapport fait suite au mandat donné aux firmes ci-dessus mentionnées (résolution numéro 2008-05-067) pour l'étude de faisabilité de l'aménagement du 2^e étage de l'Hôtel de ville. Cette étude comprend des esquisses préliminaires et une estimation budgétaire.

11. Période de questions

Monsieur le Maire a répondu à toutes les questions.

12. Fermeture de l'assemblée à 19h43

Résolution
2008-11-141

Il est proposé par la conseillère Raymonde Lefrançois
Appuyé par le conseiller Melvyn Hodes
Et résolu à l'unanimité

QUE
l'assemblée soit levée

Adoptée

Kenneth G. Hague
Maire

Jean-Raymond Dufresne
Directeur général et
Secrétaire-trésorier